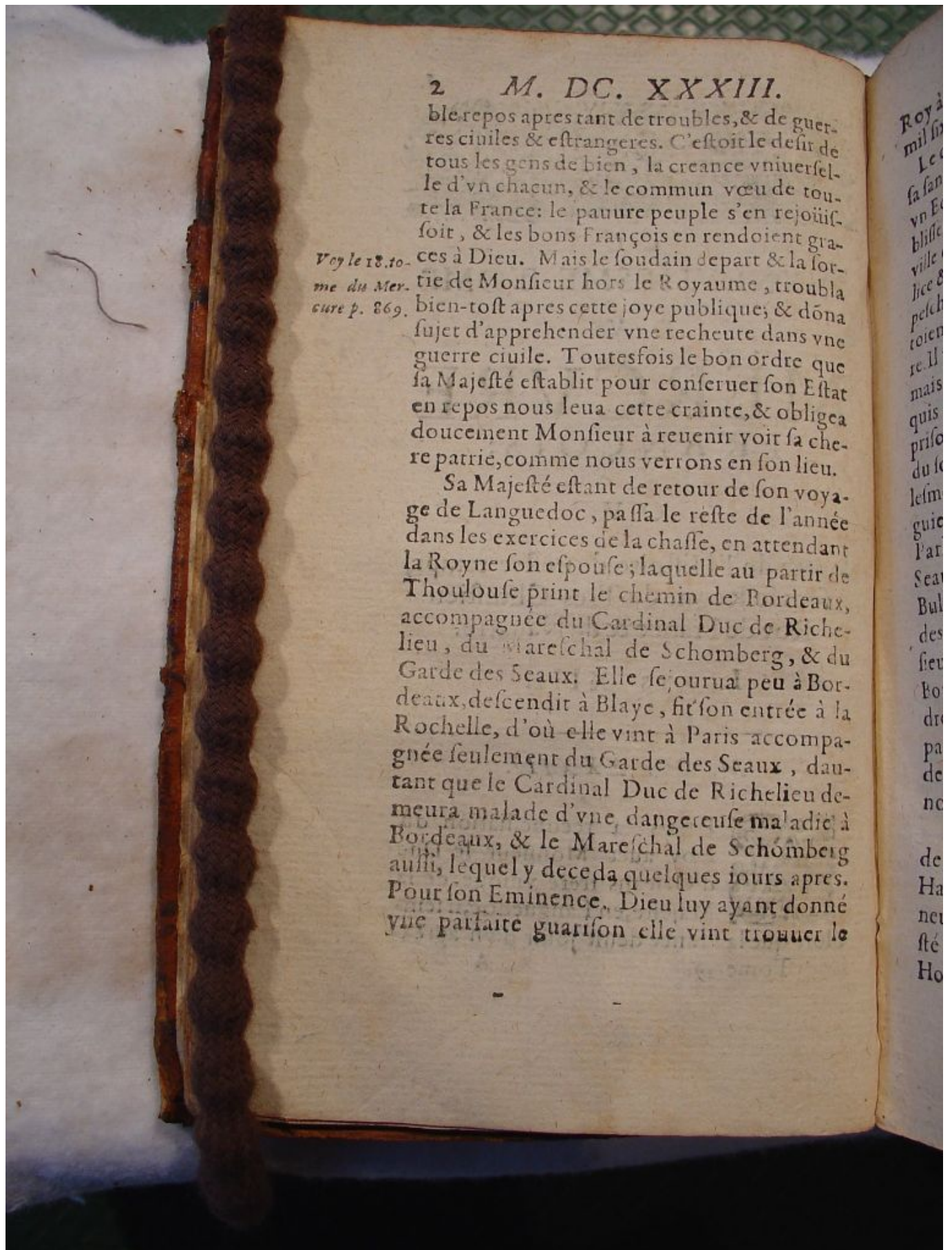
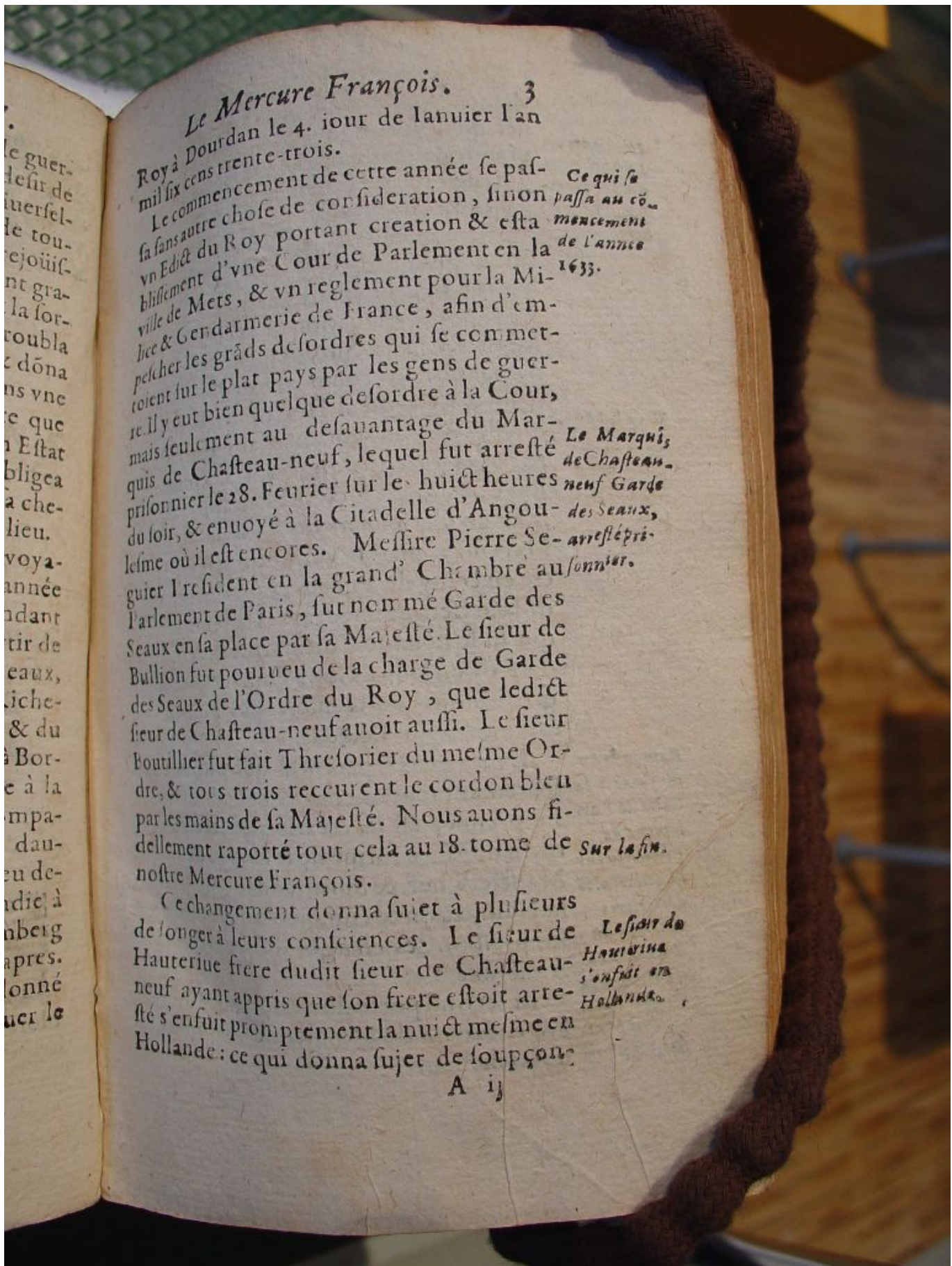


1633_0002.jpg



1633_0003.jpg



Le Mercure François. 3

Roy à Dourdan le 4. iour de Ianuier l'an mil six cens trente-trois.

Le commencement de cette année se passa sans autre chose de consideration, sinon vn Edict du Roy portant creation & établissement d'vne Cour de Parlement en la ville de Mets, & vn reglement pour la Milice & Gendarmerie de France, afin d'empescher les grâds desordres qui se commettoient sur le plat pays par les gens de guerre. Il y eut bien quelque desordre à la Cour, mais seulement au desauantage du Marquis de Chasteau-neuf, lequel fut arresté prisonnier le 28. Feurier sur le huiët heures du soir, & enuoyé à la Citadelle d'Angoulême où il est encores. Messire Pierre Seignier I resident en la grand' Chambre au Parlement de Paris, fut nommé Garde des Seaux en sa place par sa Majesté. Le sieur de Bullion fut pourueu de la charge de Garde des Seaux de l'Ordre du Roy, que ledict sieur de Chasteau-neuf auoit aussi. Le sieur Boutillier fut fait Thresorier du mesme Ordre, & tous trois receurent le cordon bleu par les mains de sa Majesté. Nous auons fidellement rapporté tout cela au 18. tome de nostre Mercure François.

Ce qui se passa au commencement de l'année 1633.

Le Marquis de Chasteau-neuf Garde des Seaux, arresté prisonnier.

Sur la fin.

Ce changement donna suiet à plusieurs de songer à leurs consciences. Le sieur de Hauterive frere dudit sieur de Chasteau-neuf ayant appris que son frere estoit arresté s'ensuit promptement la nuit mesme en Hollande: ce qui donna suiet de soupçonner

Le sieur de Hauterive s'ensuit en Hollande.

1633_0004.jpg

4 M. DC. XXXIII.

Les sieurs de Lunville & du Iars arrestez prisonniers.

Voy le Mercure François tome XIIII. pag. 361.

Remonstrance faite à la Cour de Prouence sur la publication des lettres patentes du Roy portant creation de la charge de Grand Maistre, Chef, &

ner qu'il y eust quelque chose de plus grande consequence en cét affaire. Le Marquis de Lunville leur nepueu, & le Cheualier du Iars furent enuoyez à la Bastille.

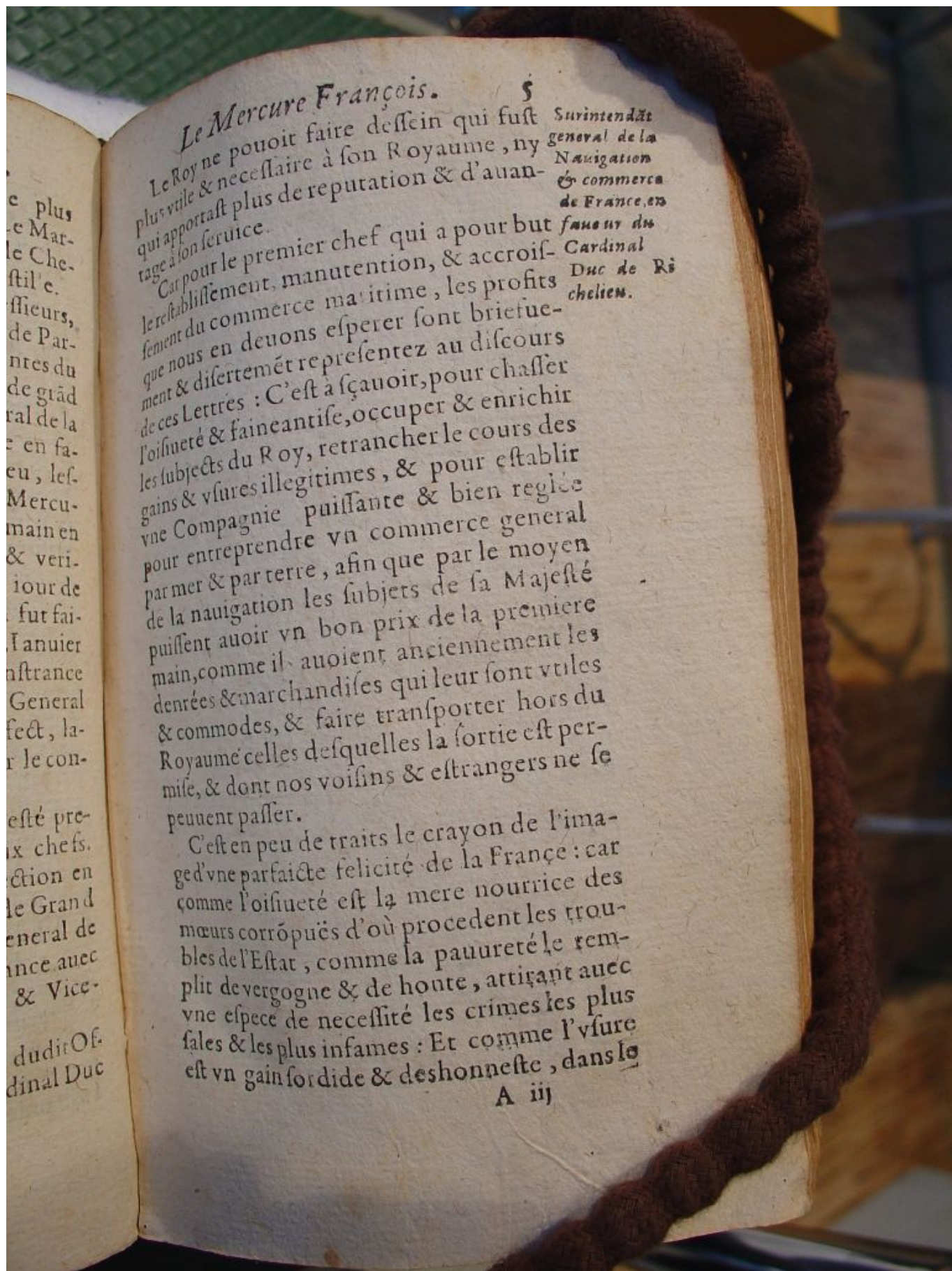
Auparauant la disgrace de ces Messieurs, furent publiez & verifiez en la Cour de Parlement de Prouence les lettres patentes du Roy, portans creation de la charge de grand Maistre, Chef & Surintendant general de la nauigation & commerce de France en faueur du Cardinal Duc de Richelieu, lesquelles on peut voir au 13. tome du Mercure: elles furent données à S. Germain en Laye au mois d'Octobre l'an 1626. & verifiées au Parlement de Paris le 8. iour de Mars 1627. mais la verification n'en fut faite en celuy de Prouence que le 10. Ianuier de la presente année, apres la remonstrance que fit le sieur de Cormis Aduocat General du Roy en ladite Cour pour cét effect, laquelle nous auons inserée icy pour le contentement du Lecteur.

LES Lettres patentes qui ont esté presentement leuës, contiennent deux chefs. Le premier est la creation & erection en tiltre d'Office formé de la charge de Grand Maistre, Chef, & Surintendant General de la Nauigation & commerce de France avec suppression des charges d'Amiral & Vice-Amiraux.

Le second porte don & octroy dudit Office en faueur de Monsieur le Cardinal Duc de Richelieu.

Le Roy
plus velle
qui appor
tage à lon
Ce po
le reliable
fement de
que nous
ment & d
de ces Le
foiuerè
les subje
gains &
vne Cor
pour en
par mer
de la na
puissent
main, co
dentées
& com
Royaur
mise, &
peuen
C'est
ged'vn
comme
mours
bles de
plit de
vne es
fales &
est vn g

1633_0005.jpg



Le Mercure François.

Le Roy ne pouoit faire dessein qui fust plus utile & necessaire à son Royaume, ny qui apportast plus de reputation & d'auantage à son seruice.

Car pour le premier chef qui a pour but le reestablisement, manutention, & accroissement du commerce maritime, les profits que nous en deuous esperer sont briefuement & disertemēt representez au discours de ces Lettres : C'est à sçauoir, pour chasser l'oïsiueté & faineantise, occuper & enrichir les subjects du Roy, retrancher le cours des gains & vsures illegitimes, & pour establir vne Compagnie puissante & bien reglée pour entreprendre vn commerce general par mer & par terre, afin que par le moyen de la nauigation les subjects de sa Majesté puissent auoir vn bon prix de la premiere main, comme il auoient anciennement les denrées & marchandises qui leur sont vtils & commodés, & faire transporter hors du Royaume celles desquelles la sortie est permise, & dont nos voisins & estrangers ne se peuuent passer.

C'est en peu de traits le crayon de l'image d'vne parfaicte felicité de la France : car comme l'oïsiueté est la mere nourrice des mœurs corrópuës d'où procedent les troubles de l'Estat, comme la pauureté le remplit de vergogne & de honte, attirant avec vne espece de necessité les crimes les plus sales & les plus infames : Et comme l'vsure est vn gain fardide & deshoneste, dans le

A iij

Surintendant
general de la
Nauigation
& commerce
de France, en
fauour du
Cardinal
Duc de Ri
chelieu.

e plus
e Mar-
le Che-
stille.
ffieurs,
de Par-
ntes du
de gād
ral de la
e en fa-
eu, les-
Mercu-
main en
& veri-
iour de
fut fai-
I auier
nstrance
General
fect, la-
r le con-
esté pre-
x chefs.
ction en
le Grand
eneral de
nce avec
& Vice-
dudit Of-
dinal Duc

1633_0006.jpg

6 M. DC. XXXIII.

progrez duquel on void aneantir & desse-
cher les plus vertueuses & genereuses fa-
milles pour produire de leur moielle & de
leur sang des monstres de lascheté & de
rapine.

Aussi est il évident qu'en chassant ces
trois pestes de ce Royaume, & au contraire
introduisant le travail & occupation hon-
neste du commerce, & par son moyen atti-
rant l'opulence & l'abondance de toutes
commoditez, c'est le vray chemin pour le
porter bien-tost entre les bras & les cares-
ses d'une tres-agreable & riante prosperité.

Du commerce de la mer deriuent des
profits inestimables. C'est le profit de l'or &
de l'abondance, & la navigation qui nous
met en main les instruments propres à com-
battre & maistriser les vents, nous sert d'une
admirable machine pour enleuer les peup-
les & les terres toutes entieres, & en les en-
tremeslant par la frequentation & par la
participation des commoditez & des indu-
stries conjoindre les hommes en l'affection
de concitoyens de l'Vniuers. Ainsi que la
mer penettrant la terre par ses eaux luy sert
de liaison & de ciment; la navigation s'in-
finuant & s'espandant par tous les endroits
du monde, sert d'humeur radicale à la so-
cieté & correspondance des nations.

Il ne faut pas nous amuser à rechercher
dans les histoires les auantages que le com-
merce maritime a apporté aux anciens peu-

Le
ples de Gre
cle est tout
blables &
sans parler
ny du gran
leué leur n
auns à ne
Espagnols
mieux qu
court ch
agrandir
L'Esp
puissanc
des qu'i
sa grand
Princes
Les
trouué
plante
culer
fant p
le s'et
façon
arme
jours
se lo
la m
ce d
ord
C
voit
foit

1633_0007.jpg



Le Mercure François. 7
ples de Grece & d'Asie, puis que nostre sie-
cle est tout brillant des exemples de sem-
blables & plus grandes merueilles : car
sans parler des Portugais, & Venitiens,
ny du grand Duc de Toscane, qui ont re-
leur leur nom par le moyen d'iceluy, nous
avons à nos portes & devant nos yeux les
Espagnols & les Hollandois, qui monstrent
meux que nuls autres, que c'est le plus
court chemin pour fortifier, enrichir, &
agrandir vn Etat.

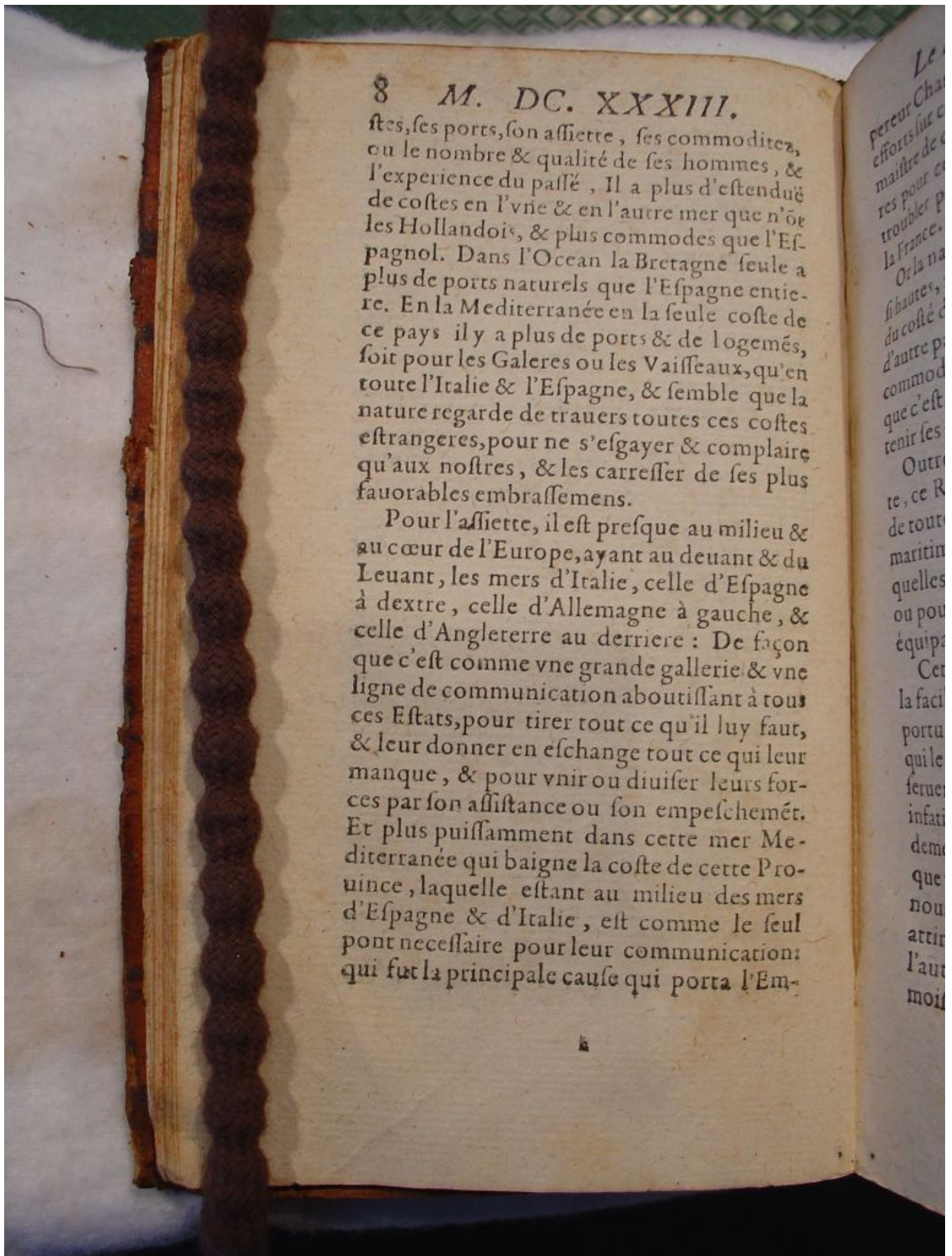
L'Espagnol n'a basti le fondement de sa
puissance que sur la mer, c'est dans ses on-
des qu'il a pris des ailles d'or pour pousser
sa grandeur, & se rendre voisin de tous les
Princes du monde.

Les Hollandois suivant ses brisées ont
trouvé dans l'Ocean le vray clou pour sup-
planter la fortune Espagnole & la faire re-
culer sur ses pas, la combatant & destrui-
tant par les mesmes moyens par lesquels el-
le s'estoit si prodigieusement avancée: de
façon qu'unissant leur cōmerce avec leurs
armes, & confortant l'un par l'autre, touf-
jours trafiquans & tousiours combatans, ils
se sont rendus non moins redoutables par
la multitude de leurs vaisseaux & frequen-
ce de leurs victoires, qu'admirables en leur
ordre, prudence & richesse.

Or ce Royaume a les mesmes auantages,
voire plus grands que n'ont tous ces Estats,
soit que nous vueillions considerer ses co-

A iiii

1633_0008.jpg



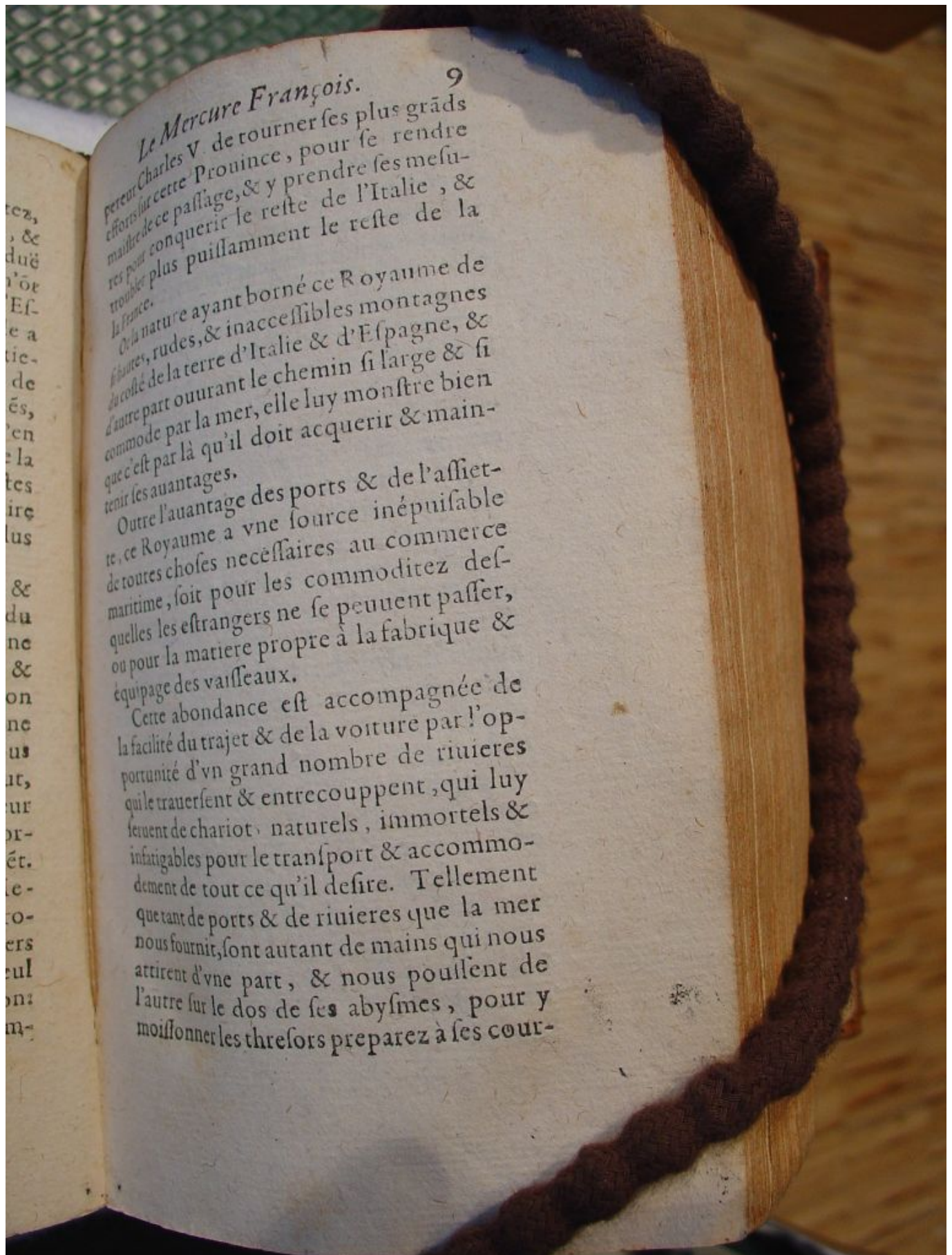
8 M. DC. XXXIII.

tes, ses ports, son assiette, ses commoditez, ou le nombre & qualité de ses hommes, & l'experience du passé, Il a plus d'estenduë de costes en l'vne & en l'autre mer que n'ont les Hollandois, & plus commodes que l'Espagnol. Dans l'Ocean la Bretagne seule a plus de ports naturels que l'Espagne entiere. En la Mediterranée en la seule coste de ce pays il y a plus de ports & de logemés, soit pour les Galeres ou les Vaisseaux, qu'en toute l'Italie & l'Espagne, & semble que la nature regarde de trauers toutes ces costes estrangeres, pour ne s'esgayer & complaire qu'aux nostres, & les carresser de ses plus fauorables embrassemens.

Pour l'assiette, il est presque au milieu & au cœur de l'Europe, ayant au deuant & du Leuant, les mers d'Italie, celle d'Espagne à dextre, celle d'Allemagne à gauche, & celle d'Angleterre au derriere: De façon que c'est comme vne grande gallerie & vne ligne de communication aboutissant à tous ces Estats, pour tirer tout ce qu'il luy faut, & leur donner en eschange tout ce qui leur manque, & pour vnir ou diuiser leurs forces par son assistance ou son empeschemét. Et plus puissamment dans cette mer Mediterranée qui baigne la coste de cette Province, laquelle estant au milieu des mers d'Espagne & d'Italie, est comme le seul pont necessaire pour leur communication: qui fut la principale cause qui porta l'Em-

Le
pereur Cha
efforts sur
maistre de
res pour
troubler
la France.
Or la na
si hautes,
du costé
d'autre p
commod
que c'est
tenir ses
Outr
re, ce R
de tout
maritin
quelles
ou pou
équipa
Cet
la faci
portu
qui le
ferue
infati
deme
que
nou
attir
l'aut
moi

1633_0009.jpg



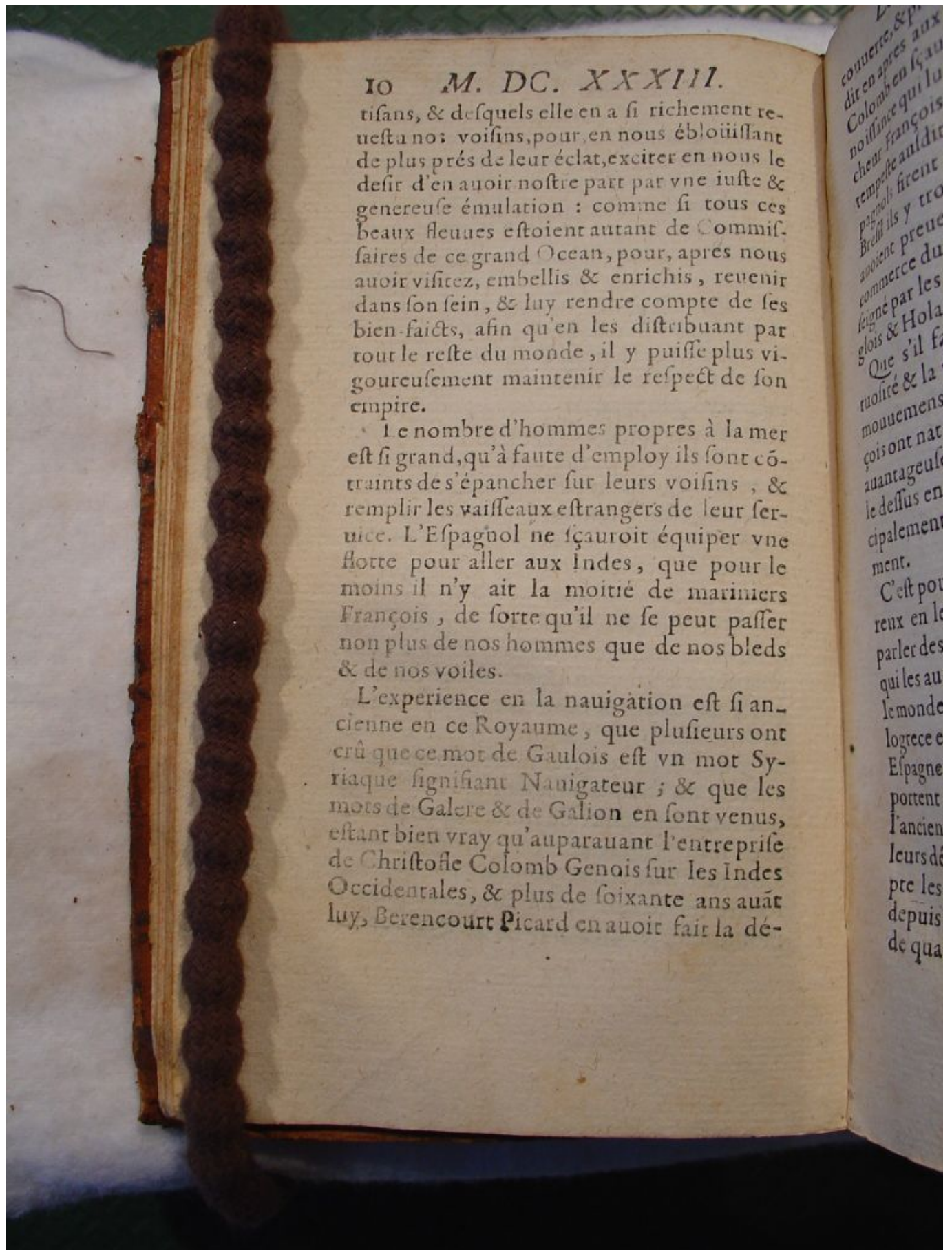
Le Mercure François. 9
Perent Charles V. de tourner ses plus grāds
efforts sur cette Prouince, pour se rendre
maître de ce passage, & y prendre ses mesu-
res pour conquerir le reste de l'Italie, &
troubler plus puillamment le reste de la
France.

Or la nature ayant borné ce Royaume de
hautes, rudes, & inaccessibles montagnes
du costé de la terre d'Italie & d'Espagne, &
d'autre part ouurant le chemin si large & si
commode par la mer, elle luy monstre bien
que c'est par là qu'il doit acquerir & main-
tenir ses auantages.

Outre l'auantage des ports & de l'assiet-
te, ce Royaume a vne source inépuisable
de toutes choses nécessaires au commerce
maritime, soit pour les commoditez des-
quelles les estrangers ne se peuuent passer,
ou pour la matiere propre à la fabrique &
équipage des vaisseaux.

Cette abondance est accompagnée de
la facilité du trajet & de la voiture par l'op-
portunité d'un grand nombre de riuieres
qui le trauerent & entrecouppent, qui luy
seruent de chariot naturels, immortels &
infatigables pour le transport & accommo-
dement de tout ce qu'il desire. Tellement
que tant de ports & de riuieres que la mer
nous fournit, sont autant de mains qui nous
attirent d'une part, & nous pouillent de
l'autre sur le dos de ses abysses, pour y
moissonner les thresors preparez à ses cour-

1633_0010.jpg



10 M. DC. XXXIII.

tifans, & desquels elle en a si richement re-
uestu nos voisins, pour en nous ébloüissant
de plus près de leur éclat, exciter en nous le
desir d'en auoir nostre part par vne iuste &
genereuse émulation : comme si tous ces
beaux fleuves estoient autant de Commis-
saires de ce grand Ocean, pour, après nous
auoir visitez, embellis & enrichis, reuenir
dans son sein, & luy rendre compte de ses
bien-faiçts, afin qu'en les distribuant par
tout le reste du monde, il y puisse plus vi-
goureusement maintenir le respect de son
empire.

Le nombre d'hommes propres à la mer
est si grand, qu'à faute d'employ ils sont cō-
traints de s'épancher sur leurs voisins, &
remplir les vaisseaux estrangers de leur ser-
uice. L'Espagnol ne scauroit équiper vne
flotte pour aller aux Indes, que pour le
moins il n'y ait la moitié de mariniers
François, de sorte qu'il ne se peut passer
non plus de nos hommes que de nos bleds
& de nos voiles.

L'expérience en la nauigation est si an-
cienne en ce Royaume, que plusieurs ont
crû que ce mot de Gaulois est vn mot Sy-
riacque signifiant Navigateur ; & que les
mots de Galere & de Galion en sont venus,
estant bien vray qu'auparauant l'entreprise
de Christophe Colomb Genois sur les Indes
Occidentales, & plus de soixante ans auât
luy, Berencourt Picard en auoit fait la dé-

conuerce, & p
dit en apres aux
Colomb en scau
noissance qui lu
cheur François
tempste au dit
pagnols firent
Brenil ils y tro
auoient preue
commerce du
seigné par les
glois & Hola
Que s'il fa
ruoiré & la
mouemens
çois ont nar
auantageuse
le dessus en
cipalement
ment.
C'est pou
reux en le
parler des
qui les au
le monde
logrece e
Elspagne
portent
l'ancien
leurs de
pte les
depuis
de qua

1633_0011.jpg

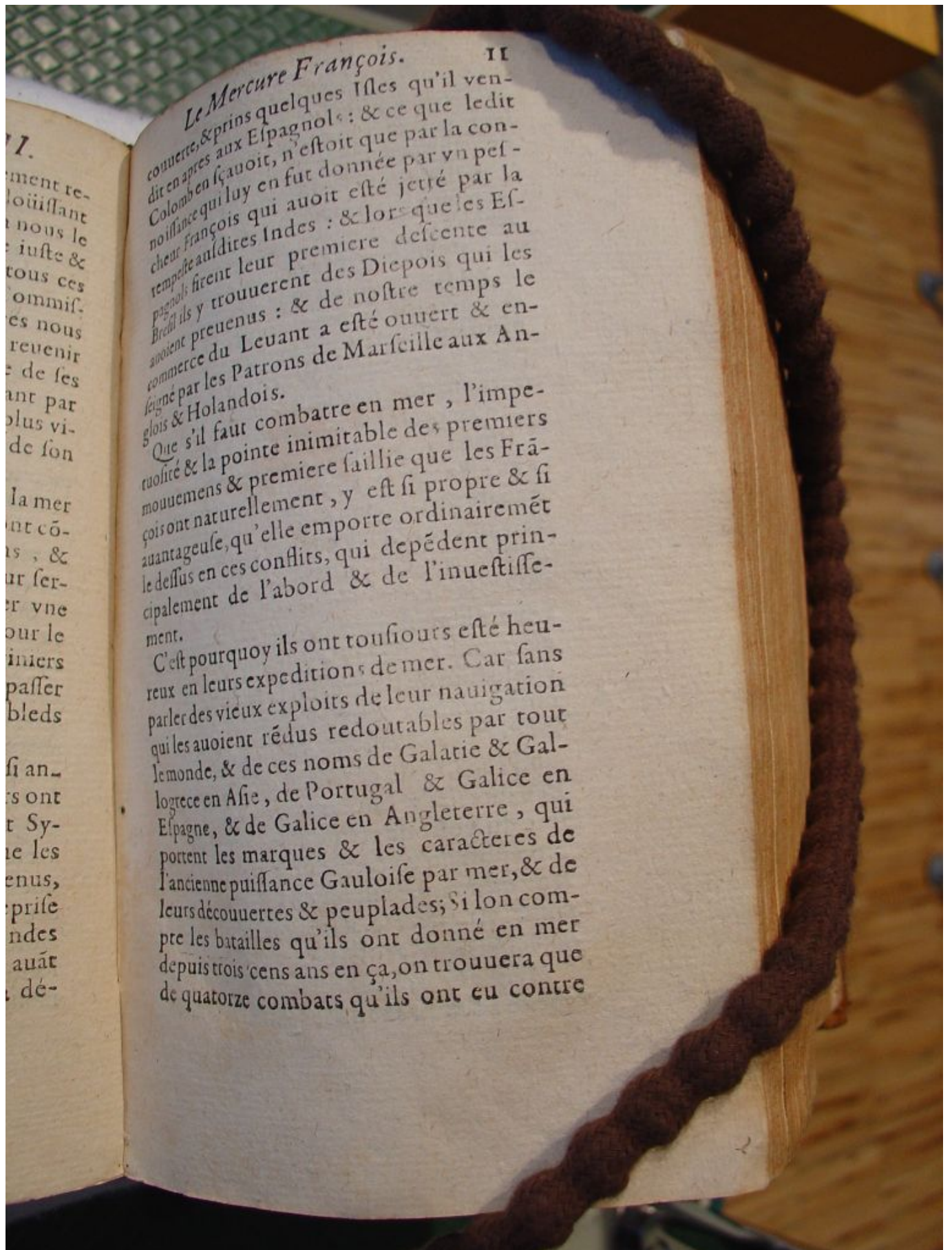


Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan